



## Santé mentale et bibliothèques : quels enjeux et quelles pratiques ?

**Depuis la crise sanitaire liée au Covid 19, le concept de santé mentale est de plus en plus utilisé dans la sphère publique, de l'école à l'université, en passant par la vie professionnelle et les lieux culturels, bibliothèques incluses.**

L'intérêt croissant pour cette notion est corrélé à un enjeu actuel fort au sein des politiques de santé publique : la dernière étude de Santé publique France montre que la santé mentale de la population française a continué de se dégrader en 2023, en particulier chez les jeunes de 18-24 ans et a donné lieu à un vote du Sénat pour ériger cette question en grande cause nationale. Dans ce contexte, chacun a un rôle à jouer pour accompagner les différents publics lorsqu'apparaissent ou s'aggravent des troubles psychiques tels que la dépression, l'anxiété, la schizophrénie, les addictions etc... ou un mal-être passager.

Les bibliothèques n'ont pas vocation à faire du soin, au sens médical ou paramédical du terme mais elles doivent, en lien avec leurs missions, accueillir et accompagner tous les publics, en particulier les personnes présentant des troubles psychiques. Si leur accueil n'est pas une réalité nouvelle pour les bibliothèques, des initiatives récentes apparaissent en réponse à cet enjeu : ateliers de médiation, bibliothérapie, fonds « développement personnel », formation d'agents aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), etc.

La bibliothèque peut-elle être un lieu favorisant le bien-être et la santé mentale de toutes et tous ? Comment accueillir les personnes en situation de handicap psychique ? Comment concevoir une politique d'établissement ou de réseau intégrant des enjeux de santé mentale ? La santé mentale peut-elle s'envisager sous l'angle de la conception universelle ?

À travers deux tables-rondes et des ateliers, cette journée souhaite interroger ces problématiques récentes, grâce à des retours d'expérience et des interventions croisées entre professionnels des bibliothèques municipales, départementales et universitaires, chercheurs et représentants associatifs.

Cette journée d'étude est co-organisée par la **Bibliothèque publique d'information (Bpi)**, le **Service du Livre et de la Lecture** (ministère de la Culture – Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles), le **ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)**, l'**Association des Bibliothécaires de France (ABF)**, les **bibliothèques de Nancy** et les **bibliothèques universitaires de l'université de Lorraine**.

Cet événement se déroule en présentiel au Conservatoire Régional du Grand Nancy et à la Médiathèque Manufacture – Nancy. Il est diffusé en ligne en direct (uniquement la matinée).

**Accessibilité** : tous les espaces sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur. La matinée est sous-titrée en direct et traduite en langue des signes française (LSF). Pour les ateliers de l'après-midi et la visite de la Médiathèque Manufacture – Nancy, il est possible de bénéficier d'une traduction en LSF, sur demande et sous réserve de disponibilité des interprètes ; merci de le préciser dès votre inscription.

[Journée gratuite sur inscription](#)

---

## PROGRAMME

### MATINÉE : CONSERVATOIRE RÉGIONAL DU GRAND NANCY

**9h00 : Accueil.**

**9h30 : Ouverture de la journée d'étude.**

#### **10h00 : La santé mentale : un (nouvel) enjeu pour les bibliothèques ?**

- Nicolas MARQUIS, professeur de sociologie, UCLouvain Saint-Louis, Bruxelles.
- Alexandre COUTURIER, responsable adjoint du département des services aux publics de la bibliothèque de l'université Paris 8 – Vincennes, Saint-Denis.
- Alexandre FAVEREAU, chargé de mission accueil et développement des publics, bibliothèques de la ville de Paris.
- Frédéric LAIK, trésorier du GEM l'Albatros, Metz.
- Modération : Bélanda MISSIROLI, Responsable de la Mission enquête de publics et Accessibilité, bibliothèques universitaires, université Grenoble-Alpes – DGD BAPSO et membre de la commission AccessibilitÉS de l'ABF.

**11h15 : Pause.**

#### **11h30 : Prendre en compte la santé mentale au sein de la bibliothèque : quelles pratiques ?**

- Sarah FAVORY, chargée d'actions culturelles et référente des publics spécifiques, Médiathèque Départementale de l'Isère.
- Marc LALVÉE, responsable de la politique documentaire et des collections, bibliothèque universitaire Edgar Morin, université Sorbonne Paris Nord.
- Nadine KIKER, responsable du pôle des relations avec les publics et de la politique de prévention, Service Commun de la Documentation et des archives, université d'Angers.
- Émilie PIERRE, chargée de médiations auprès des publics empêchés, Médiathèque Manufacture, bibliothèques de Nancy.
- Alexandre LITTY, directeur adjoint en charge de la programmation culturelle, Médiathèque Manufacture, bibliothèques de Nancy.

**12h45 : Pause déjeuner (libre).**

### APRÈS-MIDI : MÉDIATHÈQUE MANUFACTURE - NANCY

#### **14h00 : Ateliers thématiques au choix.**

- Ateliers de bibliothérapie, animé par Marie BRAUX, responsable de la bibliothèque des Capucins/Saint-Michel à Bordeaux.
- Ateliers de bien-être et de détente, animé par Marianne BÉGIN, responsable de la BU Santé, université de Lorraine.
- Permanences associatives, animé par Camille DELON, chargée de développement des publics, référente champ social, Bibliothèque publique d'information et Hélène GUILLOTEAU, présidente de l'association La

Porte Ouverte.

- Bibliothèque vivante animée par Alexandre FAVEREAU, chargé de mission accueil et développement des publics, bibliothèques de la ville de Paris.
- Ateliers échanges de pratiques, animé par Nadine KIKER, responsable du pôle des relations avec les publics et de la politique de prévention, Service Commun de la Documentation et des archives, université d'Angers.
- Ateliers musique et santé mentale animé par Théodora MAURICE, bibliothèques de Nancy.

**15h00** : Pause.

**15h15** : Ateliers au choix (ateliers identiques à ceux de 14h).

**16h15** : Échange autour d'un café.

**16h30** : Visite de la Médiathèque Manufacture – Nancy (inscription obligatoire – durée 30 minutes).